

Le Bouillancy

Télégraphe

JUIN
2019



Chers habitants de Bouillancy,

Les vacances et les barbecues entre amis s'annoncent ! Mais avant la « trêve » estivale nous vous présentons, mon équipe et moi-même, l'avancement des projets en cours. J'ai été faire connaître un peu

Bouillancy au Sénat auprès de plusieurs Sénateurs qui nous ont ensuite rendu visite. Ces entrevues ont permis de parler des problématiques rurales de notre village et de son futur (école, assainissement...). Nous avons également eu la visite d'un Député et de quelques autres personnalités du département et de la région. Ces prises de contacts nous permettent d'être un peu mieux connu et donc d'enclencher des mécanismes afin d'obtenir des aides pour notre commune.

Nous avons clôturé le budget de l'année 2018 sur une bonne nouvelle, les finances sont excédentaires tout en ayant réalisé des travaux d'aménagement au sein de notre village ! Les projets cités dans le dernier journal progressent mais malheureusement pas assez vite et les lourdeurs administratives que nous connaissons tous, n'arrangent rien. Cela ne nous empêche pas de formuler de nouvelles idées et projets pour l'amélioration de la vie quotidienne dans notre village et cultiver le bon vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et tous et surtout aux enfants de bien profiter de vos vacances et comme je le rappelle à chaque fois la mairie est un lieu d'échange d'idées pour le futur de notre village.

Le mot du Maire

Yann Delobelle

Au sommaire de ce numéro

La fibre arrive



P.2

L'écho du village



P.3

Rappel pour nos
espaces verts



P.4

La fibre arrive !!! On n'y croyait plus...

La fibre arrive à grands pas, elle devrait être en fonction pour la fin d'année (délai prévu par le fournisseur)



Le projet était dans les cartons depuis très longtemps. Le souci de l'ancien Maire Mr De Waal était d'amener la fibre mais sans que les habitants de Bouillancy aient à déboursier un supplément, Mr Vallée a continué sur le même chemin, en reprenant la suite, j'ai

poursuivi dans ce sens. Nous allons pouvoir surfer à la vitesse de l'éclair !! Cela va permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives tant personnelles (télévision, jeux en ligne etc...) que professionnelles comme le télétravail qui était une demande récurrente de nos concitoyens.

Remerciements



Petite histoire sur un grand homme qui a donné beaucoup de temps à son village. **Mr Bernard... a déménagé de notre village où il a passé la plus grande partie de sa vie dans la ferme de Gueux avec sa femme Cécile et ses enfants. Il a donné depuis 1983 beaucoup de temps et rendu beaucoup de services à sa commune, 36 ans, ce n'est pas rien !**

Il occupait la place de premier adjoint et a vu passer quelques maires à la tête de cette mairie.

Un homme de littérature, les livres ne durent jamais

longtemps entre ses mains, Bernard aime partager cette passion de la lecture pour preuve : les aides aux devoirs avec les enfants ou les enregistrements pour que les aveugles puissent également avoir accès à la littérature. Si l'agriculture ne s'était pas imposée à lui, il aurait pu faire un très bon professeur des écoles ! Bernard tenait à quitter le village sans que l'on fasse même rien qu'une petite fête car il me disait que cela serait trop difficile pour lui... j'ai respecté sa demande mais cela n'a pas été facile... Au nom de tous les habitants de Bouillancy nous tenons à te remercier encore pour tout ce que tu as fait pour ce village. Nous te souhaitons à toi et à ta femme une très belle aventure dans votre nouvelle maison.

Eclairage public

Nous avons pu changer la totalité de l'éclairage de Gueux ainsi que l'armoire électrique. Nous avons également fait ajouter un lampadaire au niveau de l'abri bus de Gueux pour sécuriser nos enfants. Par la même occasion nous avons fait changer l'armoire électrique de Bas Bouillancy qui avait un âge bien avancé et surtout qui n'était plus très aux normes. Ont été posées 5 lampes LED au niveau de l'abri bus (Rue Fromentelle) toujours dans cette idée de sécurisation de nos jeunes.

Tout cela a été réalisé grâce à l'obtention notamment d'une belle enveloppe d'aide. Nous allons continuer à améliorer l'éclairage public... il ne me reste plus qu'à trouver de nouveaux financements.



Assainissement



Je suis très heureux de vous annoncer que Bouillancy et ses habitants vont pouvoir bénéficier d'aides sur les fosses septiques individuelles. Le mécanisme de demandes d'aides pourra s'enclencher à partir du moment où l'assainissement global du village sera validé (aux environs de fin 2019 – début 2020 en même temps que le PLU). Le chemin n'a pas été simple et il risque d'être encore un peu cahoteux mais avec un peu de persévérance... nous y arriverons. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie afin de connaître toutes les modalités.

Le PLU

Nous voilà arrivés sur la fin du PLU, le dossier a été déposé auprès des organismes, il ne reste plus qu'à attendre la validation des autorités compétentes. En septembre-octobre aura lieu à la mairie, la consultation auprès de l'inspecteur mandaté à cet effet. Si tout se passe bien le PLU et l'assainissement seront validés en même temps et prendront effet à compter de février 2020.

Voisins Vigilants

La période estivale commence, les longs week-ends et les grandes vacances s'annoncent ! Il est bon de faire attention à nos biens mais également à ceux de nos voisins selon le principe de Voisins Vigilants afin d'éviter l'intrusion de personnes malveillantes ou des dégradations. Je vous invite à venir donner vos dates d'absence en Mairie mais également à la gendarmerie afin que celle-ci organise des rondes en fonction.



Merci

Un grand merci à cette famille qui tient à rester discrète, pour la donation de plusieurs parcelles en faveur de la Mairie. Au nom de la Mairie, nous vous remercions.

Le recensement à 16 ans, une obligation légale



Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concernés par le recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Si vous résidez à l'étranger, vous devez vous rendre au consulat de France.

Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Le recensement citoyen en ligne est disponible 24 h/24, 7 jours/7. La procédure est simple et gratuite en créant un compte sur www.service-public.fr



Naissance

Bienvenue à : **Andréa RIVIERE** née le 6 avril 2019

Ne figurent sur cette liste que les personnes ayant accepté la diffusion de ces informations

Tout se passe maintenant à la Mairie



La loi de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle a transféré aux maires les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes qui veulent conclure un pacte civil de solidarité doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe auprès de l'officier de l'état civil de leur mairie de résidence commune.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie pour plus de renseignements

Cultivons le bon voisinage :

Les beaux jours arrivent avec leurs activités extérieures tant attendues : les barbecues, travaux, entretien des espaces verts, repas entre amis, la piscine vont reprendre... **afin de ne pas risquer d'inutiles querelles de voisinages, les activités dans les jardins doivent se faire dans le respect de chacun.** Les activités de bricolage, de tonte ou de taille de haie etc... des horaires bien précis sont fixés par arrêté préfectoral du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement. Respectons nos voisins comme nous souhaitons qu'ils nous respectent !

Petit rappel pour nos espaces verts

Attention depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires sauf si ces produits sont considérés comme produits de bio-contrôle ou autorisés en agriculture biologique ou classés à faible risque.

Que faire des produits prohibés ? Afin d'assurer leur élimination dans de bonnes conditions pour les personnes et la planète, les produits non utilisés et leurs emballages doivent être apportés dans un point de collecte assurant cette mission. **La déchèterie de Betz répond à cette exigence.**

Et pour les jardins ? Il va falloir adopter des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement, ce qui n'est pas incompatible avec un potager productif et des parterres aux floraisons grandioses. De nombreux sites internet vous apporteront des solutions alternatives.

Des petits conseils pour mon jardin : pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de pousser aux pieds de vos arbres et arbustes, pensez à les pailler avec l'herbe issue des tontes de la pelouse. Cela remplacera les écorces de pins qui sont jolies mais acidifient le sol. Pour remplacer les engrais chimiques, faites un composte : vous diminuerez le volume de vos déchets et apporterez à votre sol un engrais écologique et naturel.

Horaires mairie

Lundi, mercredi et jeudi : fermée
Mardi : 15h00 à 18h30
Vendredi : 15h00 à 19h00

Mail : bouillancy.mairie@wanadoo.fr
Tél : 03.44.87.22.57

Afin de pouvoir communiquer plus rapidement avec les habitants de Bouillancy, nous vous invitons à nous envoyer votre adresse mail par le biais de la Mairie.